



Vendredi 22 septembre 2006

Communiqué de presse

La Sécurité routière à la rencontre du public au Dark Dog Moto Tour 2006

Rémy Heitz, délégué interministériel à la sécurité routière, participera à l'inauguration du village-étape du Dark Dog Moto Tour le samedi 23 septembre à 15 heures à Reims. Il encouragera les passionnés et sensibilisera leur entourage à concilier respect de la règle et plaisir de conduire.

La Sécurité routière animera cette année un stand au sein des villes-étapes de cette épreuve : du 22 au 24 septembre à Reims, le 25 à Nevers, les 26 et 27 à Castres, du 28 septembre au 1^{er} octobre à Toulon.

Le respect de la règle et le plaisir de conduire sont conciliables

La Sécurité routière salue l'initiative du Dark Dog Moto Tour, épreuve sportive dont le règlement fait appel à la responsabilité des concurrents en matière de sécurité routière. Cette compétition co-organisée et encadrée par le Moto club de la police nationale, alterne en effet des épreuves chronométrées sur circuits ou routes fermées et sécurisées, et des étapes de liaison sur le réseau routier départemental soumises aux règles du Code de la route. La conduite sportive doit se pratiquer dans des conditions particulières, c'est à dire sur circuit ou sur route fermée.

« Les motocyclettes engagées dans cette compétition ne doivent pas dépasser cent chevaux à la roue arrière. [...] Sur l'ensemble du parcours, en dehors des secteurs chronométrés et des circuits, les pilotes sont soumis au Code de la route. Ils doivent impérativement respecter les règles de la circulation routière » précise le règlement de la compétition.

Un stand « sécurité routière » sur les quatre villes-étapes du Dark Dog Moto Tour

Ce stand est animé par des Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), des « Monsieur moto » des Directions départementales de l'équipement et des coordinateurs locaux de Sécurité routière. Véritable espace d'écoute et d'échanges, il a pour vocation de dialoguer et de rappeler les principes essentiels à la sécurité des conducteurs de deux-roues motorisés : l'équipement, le respect de la règle, les limitations de vitesse, le comportement.

Pour illustrer ce discours, des équipements endommagés suite à un accident (casques accidentés coupés en deux, parka, combinaison en cuir et gants synthétiques fondus ou râpés suite à une chute) sont présentés pour sensibiliser les cyclomotoristes et les motocyclistes à l'importance d'une protection adaptée. Un simulateur de conduite de moto, un simulateur d'alcoolémie et des dépliants d'informations sont également mis à la disposition du public.

**Retrouvez ces éléments d'information sur le site de la Sécurité routière
www.securiteroutiere.gouv.fr**

Contacts presse

Stratéus pour la Sécurité routière

Matthias Le Fur

Tél. : 01 40 41 56 66 Fax : 01 40 41 56 15

Mèl : matthias.le-fur@strateus.com